



Ville d'ESBLY

Centre Communal d'Action Sociale d'Esbly

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 22 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-deux novembre à 18h10, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'Esbly, régulièrement convoqués le 14 novembre 2022, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Ghislain DELVAUX, Président

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 13

NOMBRE DE PRESENTS : 10

NOMBRE DE VOTANTS : 13

PRESENTS : M. Ghislain DELVAUX, Mme Marie-Madeleine GALLET, Mme Corinne CESARIN, Mme Elisabeth CHENNEBAULT, M. Julien GENTY, M. Jean-Pierre HAMEL, Mme Tulla HEDRICOURT, Mme Eléonore JOCK, Mme Valérie LEPOIVRE, Mme Thérèse ROCHE

POUVOIRS : Mme Caroline EPINAT à Mme Thérèse ROCHE, Mme Patricia LHUILLIER à Mme Corinne CESARIN, M. Francesco PITARI à Mme Marie-Madeleine GALLET

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Corinne CESARIN

APPROBATION DU COMPTE RENDU du 15 septembre 2022 :

Le compte rendu de la séance du 15 septembre 2022, préalablement transmis aux membres du Conseil d'Administration a été adopté à l'unanimité par les membres présents et les membres représentés.

1- Régie d'avances

Monsieur Delvaux informe des prélèvements effectués pour diverses dépenses sur la régie d'avances du C.C.A.S. de la ville d'ESBLY, pour 2022.

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S., après en avoir délibéré, à l'unanimité,

✚ ACCEPTE les prélèvements suivants :

Date	Nature de la dépense	Montant	RESTE
			919.73 €
05/05/2022	Collation pour les 2 conférences séniors	38.69 €	
15/09/2022	Boulangerie choix des colis séniors	3.00 €	
03/11/2022	Cadeau doyen repas des séniors	34.90 €	
	TOTAL DES DEPENSES	76.59 €	
	SOMME RESTANTE	843.14 €	

18H30 : Arrivée de Monsieur GENTY

2- Convention Ciné Séniors

Installé place d'Ariane à Chessy, le cinéma Studio 31 propose au C.C.A.S. de continuer le partenariat du « ciné séniors » instauré depuis 2018.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE le Président ou la Vice-Présidente à signer la convention partenariale avec le cinéma Studio 31, ainsi que toutes les pièces afférentes à ce dossier.

3- Aides financières

Madame J.B.

Madame sollicite le C.C.A.S. pour la prise en charge de sa facture de régie municipale du mois de septembre s'élevant à la somme de 142,95 €

Après étude du dossier, le Conseil d'Administration du C.C.A.S., après en avoir délibéré, à l'unanimité émet **un avis favorable** pour la somme de 142,95 € versée directement au Trésor Public.

Mme B.

Madame sollicite le C.C.A.S. pour la prise en charge d'une facture de régularisation d'eau s'élevant à 546,42 €.

Après étude du dossier, le Conseil d'Administration du C.C.A.S., après en avoir délibéré, à la majorité et 2 absentions (M. Delvaux et Mme Roche), émet **un avis favorable** pour la somme de 546,42 € versée directement à SAUR.

TARIFS PREFERENTIELS

Mme J.B.

Demande tarifs préférentiels pour la restauration scolaire, l'accueil de loisirs du mercredi et les vacances scolaires pour sa fille

A compter du 1^{er} novembre 2022 jusqu'à la fin de l'année scolaire

Décision : ACCORD à l'unanimité pour la restauration scolaire pour 1 enfant

4- Informations et questions diverses

- Disponibilités des membres du CCAS pour la distribution des colis de fin d'année.
- Point sur les missions et rôles des membres présents lors du repas des séniors.
- Information de Monsieur HAMEL qui doit prochainement démissionner du CA du CCAS étant nommé Conseiller Municipal.

DATE DU PROCHAIN CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Le Mardi 24 janvier ou le Jeudi 26 janvier – 18h00

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.

